



Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
Division du loisir communautaire et du développement social

Plan d'action 2012-2015 pour les aînés

Bilan de la mise en œuvre du plan pour les années 2012-2015

1. Le contexte

Le vieillissement démographique est un phénomène mondial. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en 2050, 2 milliards de personnes seront âgées de plus de 60 ans.

Au Québec, l'Institut de la statistique du Québec (2009) estime que le poids démographique des aînés, qui était de 14 % en 2006, passera à 28 % en 2056. On prévoit qu'en 2056, la proportion des 75 à 89 ans surpassera celle des 65 à 74 ans.

Sur le territoire de la ville de Québec, la population de 65 ans et plus passerait de 78 175 habitants en 2006 à 140 315 en 2024, soit de 16 % à 26 % de la population totale.

Cette dynamique démographique doit être mise en corrélation avec l'urbanisation croissante qui impose aux villes d'anticiper l'augmentation des personnes âgées et citadines. Elles se doivent de créer des environnements et des services accessibles qui favorisent le bien-être et la participation sociale des aînés. Aussi, l'enjeu est-il de créer des environnements favorisant le vieillissement actif fondé sur les concepts de bien-être et de participation sociale. Plus encore, il s'agira pour les villes d'imaginer des environnements qui permettront la reconnaissance et la valorisation des aînés dans la collectivité.

La Ville de Québec, attachée au bien-être de tous ses citoyens, est notamment soucieuse de ses aînés pour lesquels elle est reconnaissante de leurs expériences et contributions passées, présentes et à venir. À cette fin, elle est inscrite dans la démarche MADA depuis mars 2010 et a convenu d'un protocole d'entente avec le ministère de la Famille et des Aînés.

C'est dans ce contexte que le Conseil de la ville de Québec a adopté, le 18 juin 2012, le Plan d'action 2012-2015 pour les aînés.

2. Le concept du vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif est inhérent à la démarche MADA. Par vieillissement actif, il faut comprendre un « processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. »¹ Il fait appel à une participation constante à la vie sociale, économique, professionnelle, culturelle, intellectuelle et civique.

3. Le Plan d'action 2012-2015 pour les aînés

Le Plan d'action compte 41 mesures et autant de livrables, répartis dans six axes principaux, soit :

- Axe 1 : Communication, information et relation avec les citoyens
- Axe 2 : Participation sociale
- Axe 3 : Sécurité
- Axe 4 : Habitat et cadre de vie, espaces extérieurs et bâtiments
- Axe 5 : Transport, circulation et déplacement
- Axe 6 : Culture, loisirs, sports et vie communautaire

¹ CAMF (2010), Outils de formation pour la démarche Municipalité amie des aînés, p. 10

Au 30 novembre 2015, sur un total de 41 livrables, 32 (78 %) ont été réalisés, 8 sont en cours ou non débutés (20 %) et 1 a été jugé non réalisable (2 %). À cela, s'ajoute la réalisation de trois actions non prévues au plan d'action.

L'investissement associé à la réalisation de ces livrables est difficile à évaluer considérant la transversalité des actions touchant les aînés avec l'approche d'accessibilité universelle et les pratiques de l'organisation municipale. Cependant, nous estimons à près de 772 906 \$ les sommes accordées par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire depuis 2012 (subventions, projets, ententes, etc.) pour faciliter la participation sociale et l'accès aux services à la clientèle aînée.

4. La structure de gouvernance

Le comité directeur

Le mandat du comité est de valider les orientations et la progression de la mise en œuvre, d'analyser les propositions d'inflexions au plan et d'assurer les passerelles interservices. Le comité est composé :

- de la directrice générale adjointe responsable du développement culturel, touristique, sportif et social;
- de l'élue responsable du développement social;
- d'un représentant des directeurs d'arrondissement;
- de la directrice de la Division du loisir communautaire et du développement social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;
- du directeur de la Section de la planification des espaces du Service de la gestion des immeubles;
- du directeur de projet pour la sécurité publique;
- d'un représentant de la Division de l'habitation du Service de l'aménagement et du développement urbain;
- de la directrice du Service des communications;
- du directeur de la Division design urbain et architecture du paysage du Service de l'aménagement et du développement urbain.

Le comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action

Le mandat du comité est de coordonner la mise en œuvre du plan d'action, d'examiner et de commenter les rapports d'avancement, de proposer d'éventuelles inflexions du plan au comité directeur. Le comité est composé des répondants aînés des divisions de la culture, du loisir et de la vie communautaire des arrondissements ainsi que de la conseillère en communication responsable de ce dossier. Les travaux du comité sont coordonnés par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Le comité consultatif de la mise en œuvre du plan d'action

Le mandat du comité est d'examiner et de commenter les rapports d'avancement, de proposer d'éventuelles inflexions du plan au comité de suivi et de collaborer à la promotion

du plan auprès des partenaires et leur mobilisation. Le comité est composé de représentants des organisations suivantes :

- la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale
- de deux organismes « âgés » par arrondissement proposés par les arrondissements
- du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
- du Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord
- du Service 211
- de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- du Centre d'action bénévole de Québec
- de la FADOQ

Les travaux du comité sont coordonnés par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Le bilan du Plan d'action 2012-2015 pour les aînés

Axe 1 : Communication, information et relation avec les citoyens

Les mesures de l'axe *Communication, information et relation avec les citoyens* visent les objectifs et sous-objectifs suivants :

Objectif : Poursuivre et optimiser la communication entre la Ville et les aînés

Sous-objectifs : Développer et structurer la communication de la Ville vers les aînés et des aînés vers la Ville

Mesures	Livrables	Atteinte des résultats
Informers les aînés sur l'évolution de la démarche MADA	Informations publiées dans le bulletin municipal et sur l'onglet « Aînés » du site Internet	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un onglet « Aînés » et d'une page MADA sur le site Internet. Actualités MADA mises en ligne en continu (18 actualités publiées) - Six publications dans le bulletin municipal (adoption du plan d'action, Journée internationale des personnes âgées et programme de soutien financier MADA, boucles magnétiques) - Production d'un « roll up », de trois panneaux de présentation et de signets concernant la démarche MADA - Kiosque au colloque annuel de la FADOQ lors de la Journée internationale des personnes âgées (SLSVC, Service de police et arrondissements représentés)
Informers les aînés sur l'offre de service générale et spécifique de la Ville ainsi que sur les ressources disponibles dans le bulletin municipal et le site Internet	Informations publiées dans le bulletin municipal et sur l'onglet « Aînés » du site Internet	
Réaliser un sondage, tous les deux ans, sur la satisfaction des aînés à l'égard de la communication, à l'intérieur des sondages de la Ville	Sondage réalisé tous les 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Questions spécifiques aux aînés et à l'accessibilité universelle dans le sondage sur les services municipaux (ventilation des résultats par groupe d'âge) - Sondages réalisés en 2014 et 2015 lors du salon FADOQ
Promouvoir les lignes téléphoniques de service collectif (211, 311, 911...)	Lignes téléphoniques promues	<ul style="list-style-type: none"> - Diapositive du 911 insérée dans le programme de sensibilisation des agents de prévention du Service de police - Entente de soutien financier au Service 211 pour le développement et la promotion du service ainsi que pour la collaboration avec la Ville lors de situation d'exception - Participation au comité d'implantation du 311
Créer une adresse courriel fonctionnelle pour permettre aux aînés de communiquer de l'information relative aux problématiques « aînés » et en assurer un suivi	Adresse courriel fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Adresse créée et mise en ligne

Mesures	Livrables	Atteinte des résultats
Déléguer un représentant de la Ville à la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale.	Représentant délégué	<ul style="list-style-type: none"> - Répondant MADA délégué par la Ville (5 rencontres)
Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication visant le civisme envers les aînés et traitant des discriminations liées à l'âgisme, en partenariat avec les arrondissements et le milieu.	Stratégie développée et mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation par le biais des outils développés par l'Association québécoise de gérontologie (AQG) (arrondissements et Service des ressources humaines). - Soutien financier à l'Association québécoise de gérontologie pour l'organisation d'un colloque sur l'âgisme
Accorder une attention toute particulière aux sujets « Aînés » qui seront proposés pour le bulletin municipal, afin de leur donner une belle visibilité dans ses pages, selon l'espace disponible.	Au moins 3 portraits publiés annuellement	<ul style="list-style-type: none"> - Pour 2013 et 2014 : Production d'une demi-page dans les bulletins au printemps et à l'automne et d'une page à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées - Pour 2015 : Produit d'encarts dans chaque bulletin
Promouvoir les activités entourant la Journée internationale des personnes âgées du 1er octobre.	Activités promues	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien matériel, technique et financier au Carrefour des aînés de la Capitale pour l'organisation de la Journée Génération et le déploiement d'activités destinées aux aînés - Planification commune aux six arrondissements dont la réalisation d'un projet de carte postale virtuelle visant à mettre en valeur l'apport des aînés dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées et la réaction spécifique à chaque arrondissement
Organiser une activité de reconnaissance.	Activité organisée	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien au Centre d'action bénévole de Québec pour la réalisation d'activités annuelles de reconnaissance et de promotion du bénévolat - Soutien à l'organisme Aînés Solidaires pour l'organisation d'un gala reconnaissance

Axe 2 : Participation sociale

Les mesures de l'axe *Participation sociale* visent l'objectif suivant :

- Favoriser l'implication des aînés dans leur milieu

Mesures	Livrables	Atteinte des résultats
Implanter des mécanismes de concertation « aînés » à l'échelle des arrondissements.	Mécanismes mis en place	- Trois mécanismes implantés dans les arrondissements de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Charlesbourg et Beauport
Répertorier les réseaux et ressources d'entraide existants pour les aînés.	Réseaux d'entraide existants pour les aînés répertoriés et analysés	- Soutien financier et promotion du Service 211
Introduire une sensibilisation sur l'implication bénévole dans les cours de préparation à la retraite de la Ville.	Sensibilisation réalisée	- Intégration d'un volet bénévolat dans le cours de préparation à la retraite offert par la Ville (100 personnes rejointes)

Axe 3 : Sécurité

Les mesures de l'axe Sécurité visent l'objectif suivant :

- Offrir des environnements physiques et sociaux sécuritaires

Mesures	Livrables	Atteinte des résultats
Identifier les lieux jugés insécurisants par les aînés et recommander des mesures pour les améliorer.	Carte de référence créée, recommandations apportées	- Réalisation d'un projet de marche exploratoire dans le quartier Loretteville, rapport et recommandations remis au comité de gestion de l'arrondissement de La Haute-St-Charles
Inclure un volet « jeunesse » dans le programme de sensibilisation dispensé auprès des organismes et résidences « aînés » par les agents de prévention du Service de police pour une meilleure compréhension des jeunes par les aînés.	Volet jeunesse inclus	- Programme de sensibilisation des agents de prévention du Service de police a été revu. 37 conférences et 4 activités ont été réalisées (1 000 aînés rejoints)
Organiser une activité de sensibilisation sur la sécurité des aînés par le Service de police durant la Journée internationale des personnes âgées le 1er octobre.	Activités organisées durant la Journée internationale des aînés	- Participation d'un représentant du Service de police au Salon FADOQ et distribution des pochettes Cash-Cache
Soutenir le Service de police dans la distribution des pochettes « Cache-Cash » pour les aînés.	Soutien à la distribution de pochettes	- Kiosque du Service de police au forum Habitat, cadre de vie et participation sociale des aînés
Développer des mesures pour apporter une assistance particulière aux personnes aînées vulnérables dans le plan de sécurité civile.	Plan d'intervention particulier pour les aînés vulnérables intégré dans le plan de sécurité civile	- Participation du Service au chantier K-5 Clientèles vulnérables
Poursuivre l'information et la sensibilisation sur la prévention incendie auprès des institutions et des résidences « aînées ».	Activités de sensibilisation et de prévention réalisées	- Participation du Service de la protection de l'incendie à des journées « aînés » (500 aînés rejoints) - Information et sensibilisation sur les risques d'incendie : 15 préventionnistes ont rencontré 3 468 aînés vivant dans des résidences du territoire - Révision complète du guide d'animation destiné aux aînés
Soutenir l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale pour le développement du programme de vigie téléphonique PAIR.	Subvention versée	- Soutien financier annuel pour le développement et la gestion du programme PAIR
Autres actions hors plan réalisées :		
Création d'une fiche descriptive dans le cas de personnes disparues et présentation aux aînés dans les résidences.		

Axe 4 : Habitat et cadre de vie, espaces extérieurs et bâtiments

Les mesures de l'axe *Habitat et cadre de vie, espaces extérieurs et bâtiments* visent l'objectif suivant :

- Intégrer les réalités de vie des aînés dans les démarches et projets relatifs à l'habitat et le cadre de vie, les espaces extérieurs et les bâtiments

Mesures	Livrables	Atteinte des résultats
Inclure les besoins spécifiques des aînés dans les plans d'aménagement urbain.	Besoins inclus	- 7 projets déposés dans le cadre du programme provincial PIQM-MADA (3 acceptés)
Soumettre annuellement des projets « aînés » liés à l'habitat, au cadre de vie, aux espaces extérieurs et aux bâtiments dans le cadre des programmes gouvernementaux spécifiques aux aînés.	Projets déposés	- Adoption d'un règlement d'emprunt de pour des projets aînés et accessibilité universelle
Collaborer au comité habitat des aînés de la CRÉ de la Capitale-Nationale qui vise à la réalisation d'une étude et d'un diagnostic sur l'habitat des aînés.	Étude publiée	- Participation au comité de pilotage de l'étude et soutien financier à l'organisation d'un forum

Axe 5 : Transport, circulation et déplacement

Les mesures de l'axe *Transport, circulation et déplacement* visent l'objectif suivant :

- Favoriser la mobilité des aînés

Mesures	Livrables	Atteinte des résultats
Assurer et soutenir la participation des aînés au sein de la Table de concertation en accessibilité universelle	Présence du représentant du dossier aîné à la Table de concertation en accessibilité universelle	- Représentation des préoccupations aînées lors des deux rencontres statutaires annuelles
Relayer les besoins des aînés auprès du Réseau de transport de la Capitale (RTC).	Synthèse des consultations transmises et rencontres d'échanges organisées	- Partage, avec le RTC, des données compilées lors des consultations des aînés pour l'élaboration du plan d'action - Soutien financier au projet Mon plan en Or de l'organisme Accès Transports Viabes

Axe 6 : Culture, loisirs, sports et vie communautaire

Les mesures de l'axe *Culture, loisir, sport et vie communautaire* visent l'objectif suivant :

- Développer une offre de service axée sur le vieillissement actif

Mesures	Livrables	Atteinte des résultats
Concierter les arrondissements pour l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées	Planification concertée réalisée	- Programmation et actions de communication communes élaborées en concertation avec des actions spécifiques aux arrondissements
Évaluer les équipements dédiés aux aînés favorisant l'activité physique.	Utilisation des parcours santé existants évaluée et recommandations formulées	- Compilation des études réalisées pour l'équipement d'exercice extérieur du parc Juchereau (Beauport) et pour le circuit vitalité le long de la rivière Saint-Charles (Des Rivières). Données disponibles pour les arrondissements
Développer la pratique d'activités physiques libres.	Équipements étudiés et implantés	- Circuit vitalité installé le long de la rivière Saint-Charles - Équipement d'exercice extérieur installé dans le parc Juchereau et le parc Ste-Geneviève - Nouvelle piste de ski de fond le long de la Rivière Saint-Charles
Soutenir les initiatives faisant la promotion de la marche.	Initiatives soutenues	- Soutien financier au projet randonnée aux mille couleurs de la Société de la rivière Saint-Charles et promotion de l'événement au salon FADOQ
Produire un portrait des aînés par arrondissement faisant notamment apparaître les indices de défavorisation et le déployer dans l'organisation municipale.	Portraits des aînés par arrondissement produits	- Utilisation des portraits produits par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés - Développement d'un outil d'analyse des milieux par le SLSVC et présentation aux différentes unités administratives municipales
Favoriser les relations intergénérationnelles dans l'offre de service.	Offre de service favorisant l'intergénérationnel développé	- Soutien financier à deux projets dans le cadre du programme MADA-Ville : randonnée aux mille couleurs de la Société de la rivière St-Charles avec parcours adaptés et intergénérationnels et Les ateliers de cuisine poivre et sel du Patro Charlesbourg
Développer des mesures de soutien pour les organismes « aînés » reconnus dans chaque arrondissement, dont la révision de l'offre de service de jour.	Mesures mises en œuvre	- Développement et mise en œuvre du programme de soutien financier MADA-Ville et soutien financier à 26 projets
Autres actions hors plan réalisées :		
- Inclure les enjeux relatifs aux aînés développant des incapacités dans l'entente avec le CIRRIIS;		

- Mise en service du programme « Bibliomobile » permettant aux personnes à mobilité réduite de bénéficier gratuitement d'un service de livraison de document à domicile.